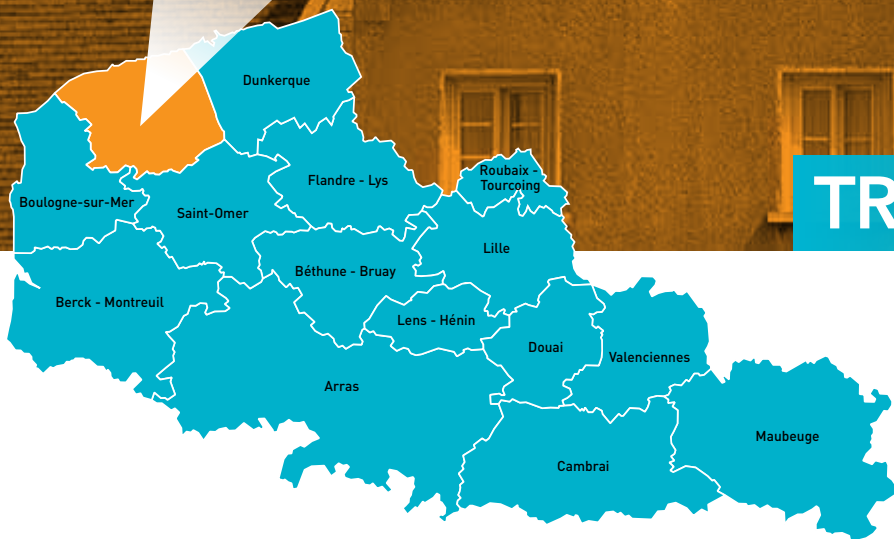




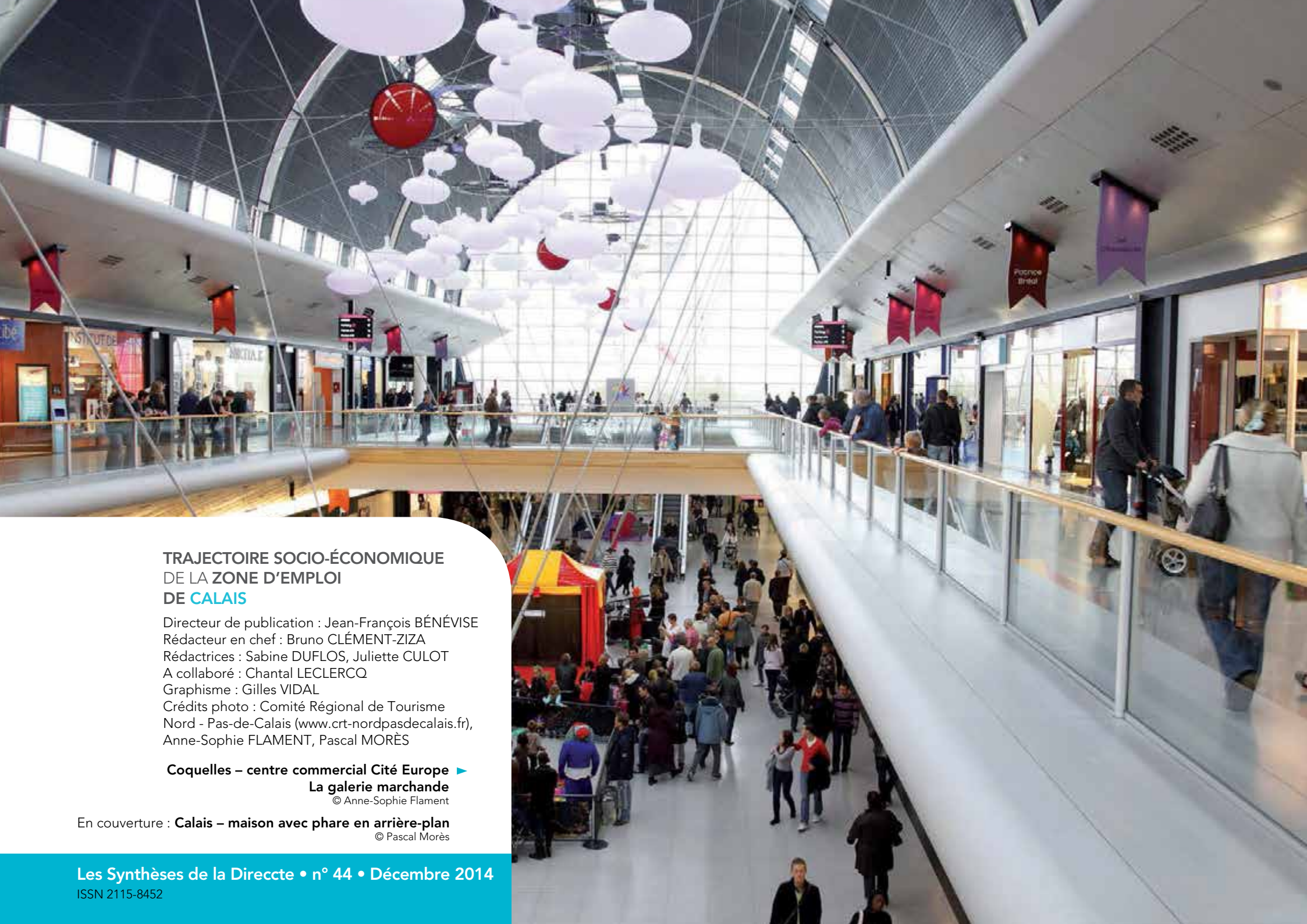
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

# TRAJECTOIRE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA ZONE D'EMPLOI DE CALAIS







## TRAJECTOIRE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA ZONE D'EMPLOI DE CALAIS

Directeur de publication : Jean-François BÉNÉVISE  
Rédacteur en chef : Bruno CLÉMENT-ZIZA  
Rédactrices : Sabine DUFLOS, Juliette CULOT  
A collaboré : Chantal LECLERCO  
Graphisme : Gilles VIDAL  
Crédits photo : Comité Régional de Tourisme  
Nord - Pas-de-Calais ([www.crt-nordpasdecals.fr](http://www.crt-nordpasdecals.fr)),  
Anne-Sophie FLAMENT, Pascal MORÈS

**Coquelles – centre commercial Cité Europe** ▶  
**La galerie marchande**  
© Anne-Sophie Flament

En couverture : **Calais – maison avec phare en arrière-plan**  
© Pascal Morès

## ATOUTS

- Liaisons rapides vers les infrastructures routières européennes<sup>[1]</sup>
- Premier rang national pour le trafic de voyageurs
- Premier port décentralisé pour le fret de marchandises<sup>[2]</sup>
- Part élevée de jeunes
- Foncier disponible
- Rattrapage de la carence d'offre de soins par la création d'établissements de santé spécialisés
- Savoir mondialement reconnu dans la dentelle

## FAIBLESSES

- Revenus des ménages relativement modestes
- Déficit d'emplois compte tenu des ressources en main d'œuvre existantes (taux d'emploi très inférieur au taux régional)
- Peu de grands donneurs d'ordre présents sur le territoire<sup>[1]</sup>
- Plus importante part de demandeurs d'emploi de longue durée
- Plan de Sauvegarde de l'Emploi majeur de SeaFrance en 2012

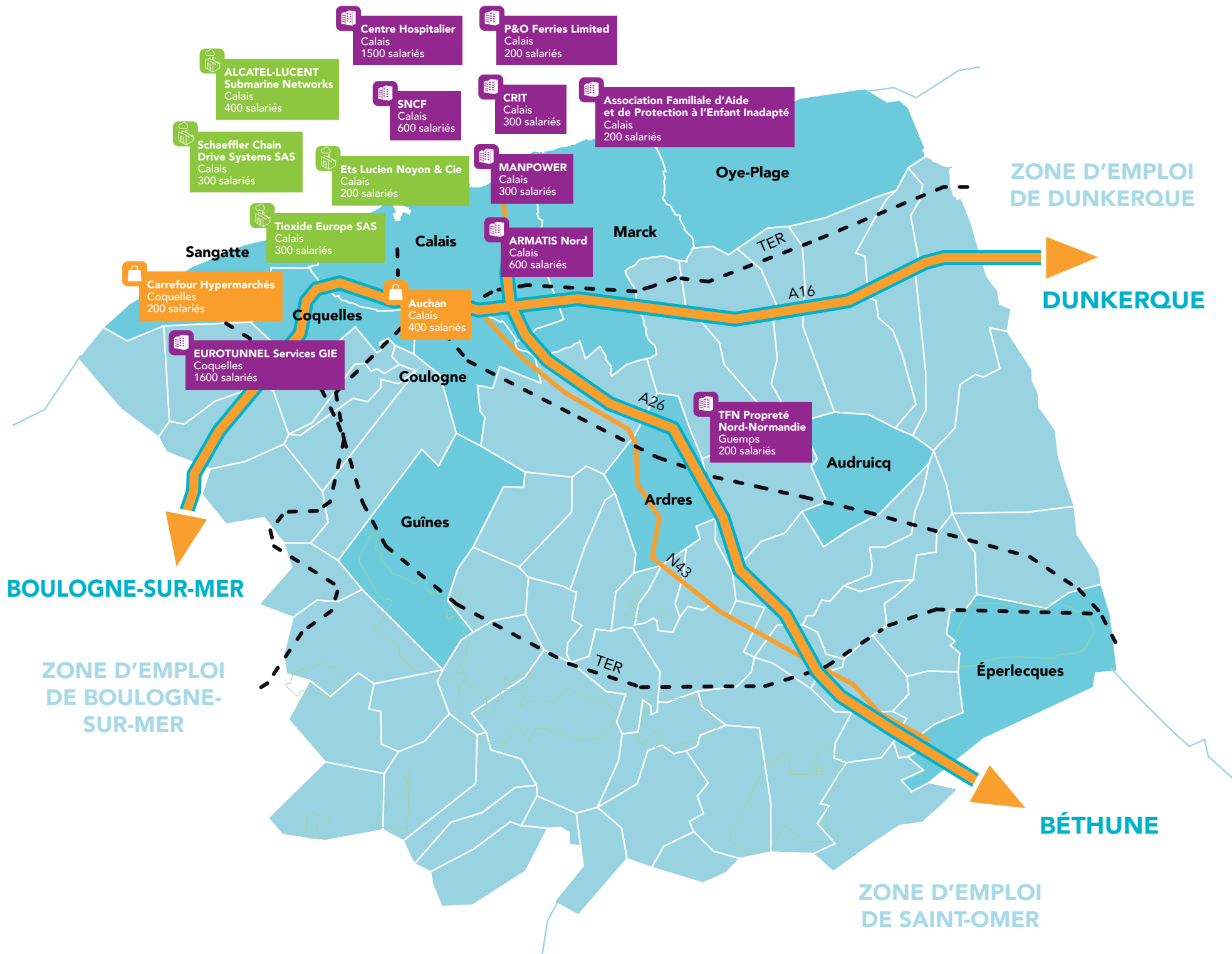
## OPPORTUNITÉS

- Présence d'infrastructures favorables au développement : port et tunnel sous la Manche
- Valorisation du Transmanche et des infrastructures modales existantes<sup>[1]</sup>
- Régionalisation des ports sur la façade littorale
- Projets de développement autour du transport et de la logistique (Calais Port 2015, Calais Premier)
- Présence du groupe Eurotunnel, impliqué dans l'innovation des transports terrestres
- Tertiarisation prononcée
- Part importante de l'emploi présentiel liée aux besoins croissants de services de proximité (action sociale, santé...)

## MENACES

- Poursuite de l'émigration
- Principaux secteurs industriels sous tension, à l'exception de la fabrication d'équipements électriques
- Réduction importante de la part des ouvriers, notamment qualifiés
- Perte récente de la spécialisation dans l'industrie de technologie moyenne supérieure
- Pas d'activité émergente porteuse de revitalisation
- Difficultés dans le transport maritime, secteur le plus spécifique du territoire
- Positionnement à l'international défavorable
- Impact de l'immigration clandestine

# ZONE D'EMPLOI DE CALAIS





# 1 UN TERRITOIRE À DOMINANTE TERTIAIRE TOUCHÉ PAR UN SUR-CHÔMAGE HISTORIQUE

Situé sur la façade littorale entre Dunkerque et Boulogne-sur-Mer, le territoire de Calais dispose d'infrastructures favorables à son développement. La zone est desservie par les autoroutes A16 et A26, l'aéroport de Calais-Marck, un réseau ferroviaire reliant Calais à Paris et Londres, le tunnel sous la Manche et les liaisons maritimes vers la Grande-Bretagne avec la proximité du détroit du pas de Calais, le plus fréquenté au monde après celui de Malacca<sup>[3]</sup>.

Son port et le tunnel sous la Manche lui permettent de tenir le premier rang national pour le trafic de voyageurs.

En croissance démographique continue, le Calaisis compte 164 000 habitants en 2011, soit 4,1 % du poids total de la région.

Les revenus des ménages sont relativement modestes.

Le territoire est l'un des plus jeunes de la région avec 40,9 % de la population âgée de moins de 30 ans. Néanmoins, cette catégorie connaît une baisse importante entre 1999 et 2010, se rapprochant de la moyenne régionale de 40,3 %. La part des personnes âgées de plus de 60 ans est la plus faible de la région après la métropole lilloise : 18,2 %, soit 1,9 point de moins qu'en région.

En moyenne, la population est moins diplômée qu'au plan régional avec un indice de formation local de 1,15, inférieur au taux régional de 1,27.

Le territoire possède pourtant la deuxième part de diplômés du bac en région (16,1 %). Mais les bacheliers ne poursuivent pas leurs études. Le retard de la zone en diplômés du supérieur par rapport à la région s'est aggravé en dix ans, passant de -2,8 points en 1999 à -4,2 points en 2010. Les personnes ne possédant pas de diplôme supérieur au BEP-CAP sont surreprésentées : 47,5 % contre 43,8 % en moyenne régionale.

L'activité professionnelle des adultes est peu différente de la moyenne régionale avec un taux d'activité local de 68,1 % pour 68,4 % dans le Nord - Pas-de-Calais en 2011.

La suractivité des femmes autrefois importante du fait du textile-habillement est devenue inférieure au taux régional (61,3 % contre 62,8 %) <sup>[4]</sup>. L'activité professionnelle des jeunes dépasse la moyenne régionale (45,2 % pour les 15-24 ans), ce qui témoigne d'un arrêt précoce des études et explique le faible niveau de diplôme de la population <sup>[4]</sup>.

Le taux d'emploi dans le Calaisis de 55,6 % reste inférieur au taux régional de 57,3 % en 2011.

Les structures professionnelles du Calaisis se distinguent par une moindre représentation des cadres et des professions intermédiaires : 25,9 %, soit 5,2 points de moins qu'en région.

Alors que la part des ouvriers dépassait celle du Nord - Pas-de-Calais en 1999, elle s'est réduite de -6,6 points en dix ans, avec une baisse particulièrement prononcée pour les ouvriers qualifiés. Cette part est désormais inférieure à la moyenne régionale (25,7 %).

À l'inverse, les employés et personnels de services aux particuliers sont très présents dans ce **territoire à forte dominante tertiaire** : 34,5 %, soit 5,0 points de plus qu'en région.

En 2011, 49 800 postes sont recensés sur le territoire, dont 4 400 emplois non-salariés.

Le Calaisis a récemment amorcé sa tertiarisation et se caractérise désormais par une proportion de services supérieure à la moyenne régionale : 74,8 % des emplois sont recensés dans le tertiaire, soit 2,0 points de plus qu'en région.

Dans le secteur concurrentiel comptant 33 500 salariés, le commerce est le premier employeur du territoire (16,5 %). Les activités de services administratifs et de soutien (17,3 %) comptent deux secteurs spécifiques et en croissance : les services aux bâtiments et aménagement paysager (essentiellement pour du nettoyage de bâtiments) et les activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises (en lien avec la présence d'Eurotunnel, premier employeur privé du Calaisis).

1<sup>ER</sup> RANG  
NATIONAL  
POUR LE  
TRAFIC DE  
VOYAGEURS

LE TERRITOIRE  
EST L'UN DES  
PLUS JEUNES  
DE LA RÉGION

EUROTUNNEL,  
PREMIER  
EMPLOYEUR  
PRIVÉ DU CALAISIS

CALAIS  
APPARTIENT  
AUX CINQ  
PREMIERS TAUX  
DE CHÔMAGE  
DE FRANCE  
MÉTROPOLITAINE

PLUS IMPORTANTE  
PART DE  
DEMANDEURS  
D'EMPLOI DE  
LONGUE DURÉE

L'action sociale avec et sans hébergement emploie 8,5 % des salariés de la zone. Ce secteur regroupe la même part de salariés que les transports, partagés entre les transports routiers de fret et ferroviaires de voyageurs (5,6 %) et par eau (2,8 %), secteur le plus spécifique du Calaisis.

Seuls 10,5 % des postes sont ouverts dans l'industrie contre 14,0 % dans le Nord - Pas-de-Calais. Dans le secteur concurrentiel, la fabrication d'équipements électriques est devenue le premier secteur industriel de la zone (2,3 %), longtemps dominée par le textile-habillement en déclin (1,9 %). Troisième secteur industriel, l'industrie chimique reste une activité spécifique au territoire (1,2 %).

Compte-tenu de la jeunesse de la population, les ressources en main d'œuvre sont abondantes dans le Calaisis et dépassent les possibilités d'emploi du territoire. Fin 2013, le sur-chômage de la zone atteint +3,3 points par rapport au niveau régional déjà élevé. Avec 16,1 % de la population touchée, Calais appartient aux cinq premiers taux de chômage de France métropolitaine.

La jeunesse de la population explique en partie la part importante des demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans : 21,4 % contre 19,5 % en région. Le territoire est surtout touché par la plus importante part de demandeurs d'emploi de longue durée (51,8 %, soit 4,7 points de plus qu'en moyenne) témoignant d'un problème structurel lié à une profonde inadéquation entre le profil des demandeurs d'emploi et les emplois offerts sur la zone <sup>[5]</sup>.

Calais : le beffroi de l'hôtel de ville ►  
vu depuis le canal  
© Anne-Sophie Flament



## 2 DES RELAIS ÉCONOMIQUES INSUFFISANTS POUR RÉDUIRE DURABLEMENT LE CHÔMAGE

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, des mécaniciens, ingénieurs et fabricants de tulle originaires de la région de Nottingham en Angleterre émigrent à Calais pour fuir une période de trouble économique et social, important en fraude métiers à tisser et coton filé. Grâce aux évolutions technologiques – l’adaptation du système Jacquard au métier à tulle et la machine à vapeur – Calais se transforme en moins d’un demi-siècle en capitale de la dentelle mécanique Leavers<sup>[6]</sup>.

Avant 1914, le développement de l’industrie de la dentelle entraîne une forte croissance de la population active, supérieure au rythme régional. Des années 1920 aux années 1960, la population active du Calaisis décline avant de reprendre une croissance à un rythme progressivement supérieur au Nord - Pas-de-Calais.

### 2.1 LES PREMIÈRES DIFFICULTÉS D’UN TERRITOIRE DOMINÉ PAR LE TEXTILE

De 1962 à 1968, l’économie locale ouvre un nombre important de nouveaux postes (+7 % contre +2 % en région). Si le tertiaire suit l’évolution régionale (+14 %), l’industrie locale reste dynamique (+8 % dans le secondaire) alors qu’elle est fragilisée dans les autres territoires (-3 %).

De 1968 à 1975, des pertes commencent à être enregistrées dans le secondaire (-9 %) avec les **premiers licenciements dans le textile**<sup>[7]</sup>. Alors que le chômage se développe, un nombre très important d’actifs trouve du travail dans les territoires voisins, notamment Saint-Omer et Dunkerque, alors en très forte expansion.

La baisse du taux d’activité fait perdre un nombre sans précédent d’actifs au territoire (-2 000 actifs).

La croissance de la population active se ralentit et devient inférieure à l’évolution régionale. Le Calaisis ne gagne que 1 900 actifs entre 1968 et 1975, un niveau historiquement faible.

De 1975 à 1982, les pertes d’emploi industriel s’accroissent : -20 % contre -16 % en région. Malgré les fermetures de postes, le textile, l’habillement et les fils, fibres artificielles et synthétiques constituent toujours les principaux secteurs industriels du Calaisis en 1983, aux côtés de l’industrie chimique et des matériels électriques<sup>[4]</sup>.

La croissance du chômage est maximale avec 4 700 demandeurs d’emploi supplémentaires sur le territoire. Depuis les années 1960, Calais se caractérise par un sur-chômage résultant entre autres d’une importante mobilité de la main d’œuvre liée aux activités tertiaires (hôtellerie-restauration notamment) et d’une plus forte représentation d’emplois occupés par une part importante de femmes<sup>[4]</sup>.

Calais a toujours été une terre d’émigration. Mais le nombre de personnes quittant le territoire atteint un niveau sans précédent sur cette période : entre 1975 et 1982, 2 800 actifs partent s’installer ailleurs en région ou en France.

Seule **la jeunesse de la population qui se reconstitue progressivement dans les années 1980**<sup>[4]</sup> soutient la croissance de la population active, faisant entrer 7 900 personnes en activité.

### 2.2 LE RENOUVEAU APPORTÉ PAR LA CONSTRUCTION DU TUNNEL SOUS LA MANCHE

Les destructions d’emploi s’accroissent dans le textile : les 1 700 entreprises calaisiennes de dentelle du début du XX<sup>e</sup> siècle ne sont plus que 40 au début des années 1980. La transmission du savoir-faire des tullistes, essentiellement orale, devient problématique à la suite des départs en retraite dans les années 1980 de la génération ayant commencé à travailler durant l’après-guerre. Le secteur subit par ailleurs la concurrence de la dentelle tricotée, des pays asiatiques tels que le japonais Sakae venu se fournir en métiers Leavers en Europe avant de repartir en Asie, ou de l’arrivée de la « fast fashion » dans la

CALAIS,  
TERRE  
D’ÉMIGRATION

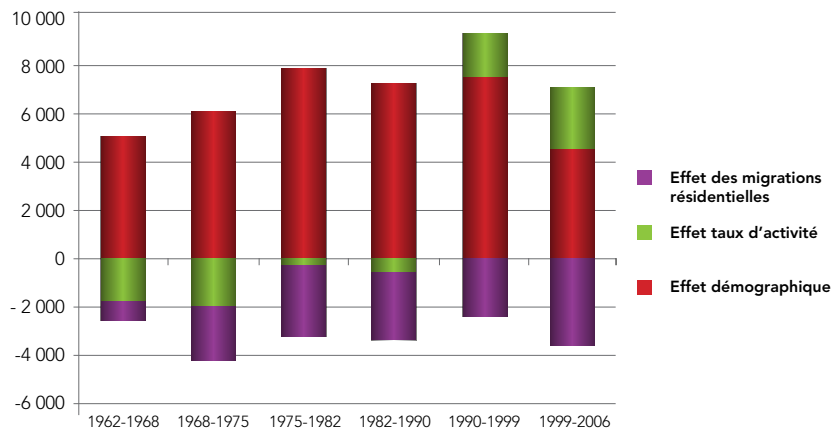
DE 1975 À 1982,  
LES PERTES  
D’EMPLOI  
INDUSTRIEL  
S’ACCROISSENT

## VARIATION DE LA POPULATION ACTIVE SELON :

### LES EFFETS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

	Population active en fin de période	Variation totale sur la période	dont effet démographique	dont effet taux d'activité	dont effet des migrations résidentielles
1962-1968	50 300	+2 200	+5 000	-1 700	-1 100
1968-1975	52 200	+1 900	+6 100	-2 000	-2 200
1975-1982	56 900	+4 700	+7 900	-400	-2 800
1982-1990	60 800	+3 900	+7 300	-700	-2 700
1990-1999	67 400	+6 600	+7 500	+1 600	-2 500
1999-2006	71 000	+3 600	+4 600	+2 500	-3 500

Source : Recensements de la population de 1962 à 2006  
 Note de lecture :  $\Delta$  population active =  $\Delta$  effet démographique +  $\Delta$  effet taux d'activité + solde des migrations résidentielles

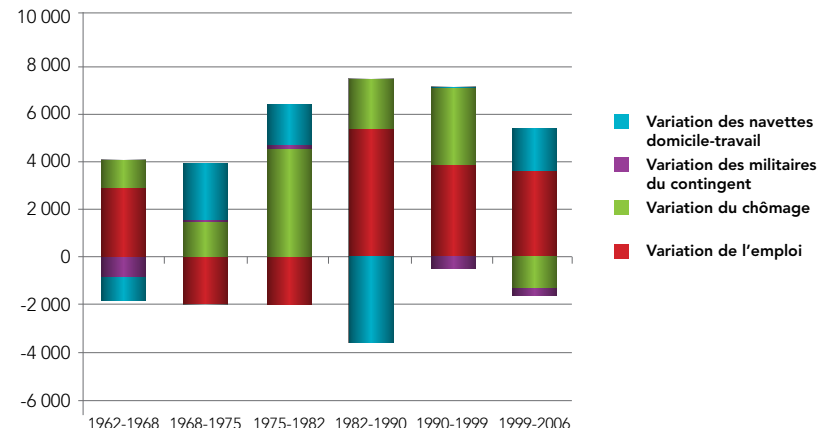


Source : Recensements de la population de 1962 à 2006

### L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

dont variation de l'emploi	dont variation du chômage	dont variation des militaires du contingent	dont variation du solde des navettes domicile-travail
+2 900	+1 200	-900	+900
-2 000	+1 400	+100	-2 400
-2 000	+4 700	+100	-1 800
+5 300	+2 100	+0	+3 500
+3 900	+3 100	-500	-100
+3 600	-1 200	-300	-1 600

Source : Recensements de la population de 1962 à 2006  
 Note de lecture :  $\Delta$  population active =  $\Delta$  emploi +  $\Delta$  chômage +  $\Delta$  militaires du contingent -  $\Delta$  solde des navettes

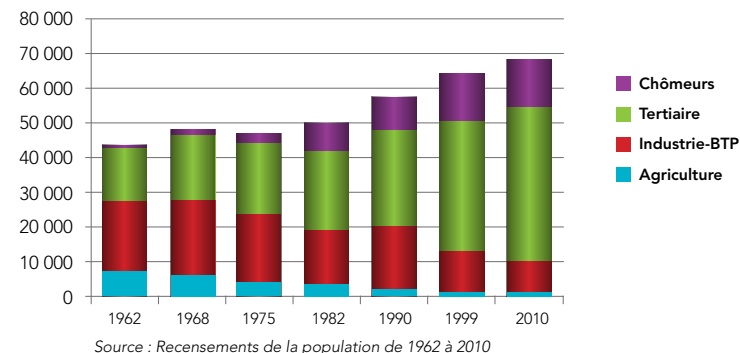


Source : Recensements de la population de 1962 à 2006  
 Note de lecture : une variation positive du solde des navettes s'impute négativement à la variation de la population active

## EMPLOI AU LIEU DE TRAVAIL ET CHÔMEURS AU LIEU DE RÉSIDENCE

	Agriculture	Industrie-BTP	Tertiaire	Emploi au lieu de travail	Chômeurs
1962	6 900	20 000	15 900	42 800	700
1968	5 800	21 600	18 200	45 700	1 900
1975	3 800	19 800	20 100	43 700	3 300
1982	3 300	15 900	22 500	41 700	8 100
1990	2 000	18 100	27 000	47 000	10 100
1999	1 400	11 900	37 700	51 000	13 300
2010	1 300	9 200	44 100	54 600	12 900

Source : Recensements de la population de 1962 à 2010





lingerie alliant hausse des volumes commandés et baisse importante des prix. Enfin, de nombreuses marques françaises de lingerie passent sous le contrôle d'entreprises étrangères et délocalisent une partie de leur production en Europe élargie, ce qui pénalise l'industrie de la dentelle <sup>[8]</sup>.

Mais à partir de 1987, l'économie déclinante bénéficie d'un **renouveau unique grâce à la construction du tunnel sous la Manche** et l'implantation du groupement Eurotunnel pour la gestion de l'infrastructure et des opérations de transports.

De 1982 à 1990, l'emploi secondaire est exceptionnellement dynamique dans le Calais (+14 %) alors qu'il est en crise dans le Nord - Pas-de-Calais (-23 %). Sur la même période, le tertiaire connaît une forte expansion (+20 %), supérieure à l'évolution régionale.

Le déficit dû aux mobilités quotidiennes pour le travail se réduit : les emplois offerts par le chantier profitent à la fois à la population active locale embauchée sur place et aux résidents des territoires voisins travaillant chaque jour sur Calais.

Le territoire connaît alors un **regain d'attractivité**.

## 2.3 UNE EMBELLIE ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE

De 1990 à 1999, l'apport du renouvellement des générations reste toujours intense dans le Calais. L'effet positif de l'évolution du taux d'activité soutient la population active. Le Calais connaît alors la plus forte croissance d'actifs de tous les territoires du Nord - Pas-de-Calais (+6 600 actifs) malgré une émigration continue.

Achévé en 1993, **le tunnel sous la Manche entre en activité en 1994**.

Sa mise en service bouleverse profondément le trafic transmanche avec pour conséquence une concentration des lignes maritimes à proximité de Calais. La ligne Calais-Douvres devient la voie royale du transmanche et les compagnies, dont SeaFrance, commencent à se livrer une importante guerre tarifaire <sup>[3]</sup>.

Sur cette période, le tertiaire enregistre une hausse historique de +40 %. Entre 1993 et 1999, l'intérim progresse de +266 % (soit +2 250 postes) et les activités administratives en lien avec Eurotunnel de +128 % (soit +1 100 postes).

Parallèlement, le secondaire décline de nouveau, à un rythme deux fois plus important qu'en moyenne régionale : -34 % contre -16 % dans le Nord - Pas-de-Calais. Des pertes importantes sont notamment enregistrées dans l'habillement (-630 postes) et les travaux de construction spécialisés dus à la fin du chantier (-850 postes).

**Malgré la réalisation du tunnel sous la Manche, le bilan est défavorable sur le marché du travail** à la fin des années 1990 avec 3 100 actifs en recherche d'emploi supplémentaires entre 1990 et 1999.

Les créations d'emploi induites par le chantier atteignent une pointe à 5 600 personnes en juin 1991. Ce renouveau d'activité stimule l'économie calaisienne, alors affectée par le sous-emploi. Le sur-chômage dépassant 30 % au milieu des années 1980 diminue progressivement pour totalement disparaître en décembre 1992.

Mais cette embellie est temporaire. À partir de 1993, le taux de chômage progresse plus vite dans la zone que dans le reste de la région. En décembre 1994, le sur-chômage atteint 24 %. Au-delà du facteur de relance, l'effet du chantier sur le marché du travail n'a pas été durable. L'arrivée massive d'entreprises extérieures dans un marché régional en forte croissance a laissé à la fin du chantier une structure sectorielle largement modifiée au détriment des entreprises régionales. Divers sous-traitants ont amélioré leur compétitivité grâce à une meilleure organisation de leur production et à l'effort d'innovation exigée par les grands donneurs d'ordre sans que ces effets perdurent au-delà du chantier <sup>[9]</sup>.

À la fin des années 1990, Calais a perdu le caractère attractif retrouvé dans la précédente décennie.

Dans les années 2000, l'émigration croissante fait perdre 3 500 actifs au territoire. Des résidents doivent de nouveau trouver un travail en dehors de la zone. **Désormais, un actif sur quatre travaille sur un autre territoire, notamment Dunkerque**. Les migrations alternantes dans le sens des entrées restent faibles : seuls 17 % des emplois sont occupés par des non-résidents provenant de Boulogne-sur-Mer, Dunkerque et Saint-Omer. En 2009, les sorties en hausse d'actifs par rapport aux entrées aboutissent à un solde négatif de -5 700 personnes.

LA CONSTRUCTION  
DU TUNNEL SOUS  
LA MANCHE  
REDYNAMISE  
L'ÉCONOMIE  
LOCALE  
JUSQU'ALORS  
DÉCLINANTE

DE 1990 À 1999,  
PLUS FORTE  
CROISSANCE  
D'ACTIFS DE TOUS  
LES TERRITOIRES  
DE LA RÉGION

LE TERTIAIRE  
ENREGISTRE  
UNE HAUSSE  
HISTORIQUE  
DE +40 %

## TRÈS FORTE RECOMPOSITION DU TISSU ÉCONOMIQUE DEPUIS LES ANNÉES 1990

Durant cette période, Calais connaît une très forte recomposition du tissu économique <sup>[10]</sup>.

Les pertes d'emploi se concentrent dans l'industrie de technologie moyenne inférieure (réparation et installation de machines et d'équipements ; -3 % entre 1993 et 2001) et l'industrie de faible technologie (fabrication de textiles, industries agro-alimentaires ; -17 %). À l'inverse, l'industrie de technologie moyenne supérieure (industrie chimique, fabrication de machines et d'équipements) s'est développée au cours de cette période (+34 % contre +16 % en région). Calais se caractérise par une très forte hausse de la part du tertiaire, particulièrement significative sur la période récente. Ce résultat découle autant d'un déclin prononcé des emplois industriels que d'un essor des fonctions tertiaires à partir du port de Calais <sup>[11]</sup>. La croissance du tertiaire reste plus mesurée qu'au niveau régional à l'exception des services à moindre concentration en connaissance (soutien aux entreprises avec Eurotunnel, nettoyage des bâtiments, grande distribution et centres d'appel ; +58 %) et les services non high-tech (intérim, sécurité, transports maritimes ; +128 %).

## 2.4 LA CRISE ÉCONOMIQUE DE 2008 TOUCHE UN TERRITOIRE DÉJÀ AFFAIBLI

Calais atteint son point haut de l'emploi en 2001 avec 36 300 postes. Le territoire est alors particulièrement affecté par l'effondrement de l'intérim (-700 postes entre 2001 et 2002). Cette même année, des pertes d'emploi commencent à être enregistrées dans les cœurs de métier des activités administratives liées à Eurotunnel. Ces fermetures s'accroissent jusqu'à la restructuration du groupe en 2007.

Calais a ainsi abordé la crise de 2008 dans un contexte économique défavorable. Le territoire se démarque par une baisse d'emploi (-9,1 % entre 2001 et 2007) et une augmentation du taux de chômage (+0,3 point entre 2003 et 2007) dans la période de pré-crise, contrairement aux évolutions régionale et nationale.

## POINT HAUT DE L'EMPLOI EN 2001

Calais est par ailleurs pénalisé par son positionnement à l'international :

- Des secteurs importateurs plus présents qu'ailleurs signant une forte dépendance à l'international ;
- Une moindre orientation du tissu local vers les marchés extérieurs alors que la demande étrangère était particulièrement active sur la période de pré-crise.

Enfin, de par les secteurs de production présents sur son territoire, Calais a subi une productivité du travail peu élevée durant cette période et donc des difficultés à dégager des profits, limitant les ressources économiques et financières nécessaires pour traverser la crise <sup>[12]</sup>.

Le territoire a été très sensible au retournement de conjoncture en 2008. L'emploi local s'est contracté de -9,8 % contre -4,5 % dans le Nord - Pas-de-Calais entre 2007 et 2013.

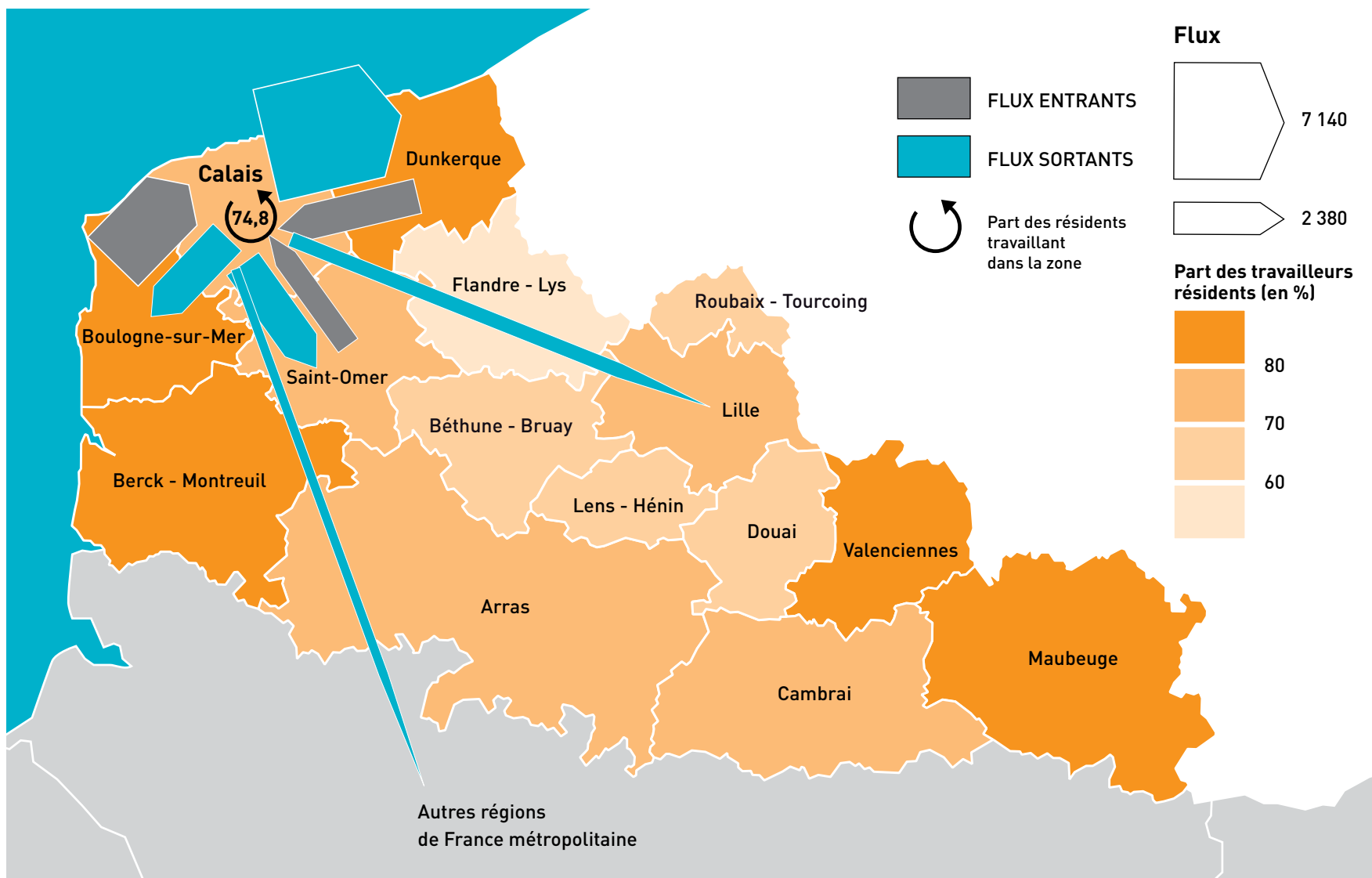
Le Calaisis a été particulièrement affecté par la fermeture de **SeaFrance**, en prise avec des difficultés sociales à partir de 2001 puis financières en 2008. La **liquidation prononcée en janvier 2012** entraîne le licenciement de 819 salariés. Une partie s'est regroupée en SCOP et affrète depuis août 2012 trois ferries rachetés par Eurotunnel sous le nom de MyFerryLink.

**Entre 2007 et 2013, les deux activités encore spécifiques du Calais déclinent :**

- Les activités non high-tech de services aux entreprises à forte concentration en connaissance (-33 %), touchées par les suppressions d'emploi dans les transports maritimes et côtiers de fret (-900 postes) et l'intérim (-700 postes) ;
- Les activités de services aux particuliers et aux entreprises à moindre concentration en connaissance (-2 %) en raison des fermetures dans les transports notamment ferroviaires et le commerce en hypermarchés.

Sur la même période, les pertes se poursuivent dans l'industrie de technologie moyenne supérieure (-23 %) et l'industrie de faible technologie (-35 %), entraînées par des suppressions d'emploi dans l'industrie chimique (-300 postes) et le textile (-800 postes). Ces pertes d'emploi dans les différents segments font apparaître une spécificité locale dans l'industrie de haute technologie autour de l'industrie pharmaceutique (+100 postes).

# FLUX DOMICILE-TRAVAIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE CALAIS



© IGN-Insee 2013  
 Source : Recensement de la population 2009, exploitation complémentaire (Insee)



Face aux secteurs traditionnels déclinants, aucun relais de croissance capable de réduire durablement le sous-emploi de la population locale ne semble émerger dans l'économie locale.

Seules les activités des services présentsiels à forte concentration en connaissance se développent (+6 %), soutenues entre autres par la santé, l'hébergement social et médico-social. La part de l'emploi présentsiel est historiquement supérieure à la part régionale jusqu'à atteindre 69 % contre 66 % en 2010. **La sphère présentsielle reste un moteur important de l'économie locale.** Tournée vers la satisfaction des besoins locaux, elle est moins soumise aux aléas économiques que des activités non présentsielles potentiellement délocalisables.

## 2.5 LE CALAISIS RESTERAIT UNE TERRE D'ÉMIGRATION

Si les tendances sociodémographiques se prolongeaient, le Calais continuerait à perdre des actifs à l'horizon 2030 (-1,06 ‰), à l'inverse de la région (+0,06 ‰).

L'émigration se poursuivrait dans les années à venir, jouant négativement sur l'évolution totale des actifs. Mais la jeunesse de la population permettrait l'un des plus intenses renouvellements de générations, compensant les départs d'actifs.

◀ Calais : la cité internationale de la dentelle et de la mode.  
Robe rose sur mannequin

© Anne-Sophie Flament



### 3

## UN POTENTIEL DE PROJETS DE DÉVELOPPEMENT AUTOUR DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

La complexité du territoire a été d'aménager des espaces économiques permettant l'accueil d'activités nouvelles. Paradoxalement, les crises successives amenant de nombreuses fermetures d'activités manufacturières n'ont que peu laissé d'opportunités foncières sur friches industrielles. Cette situation est due à une industrie de centre-ville. Ces friches de centre-ville ont quasiment toutes été reconverties en logement et dans de rares cas en activités économiques (LU - Armatis) ou de services (Collège). Seule exception notoire, le parc d'entreprises Eurocap (Coquelles) s'est développé en offrant des aménagements d'entrepôts et de bureaux à des porteurs de projet cherchant une implantation rapide sur le territoire.

Cette carence de foncier a été un frein à certaines implantations durant de nombreuses années mais les aménagements en cours et les orientations données par zone permettent d'envisager plus sereinement des implantations créatrices d'emplois :

- Les zones du port, du terminal TransManche et de TransMarck-Turquerie dédiées au transport et à la logistique ;
- La zone industrielle des Dunes hébergeant des activités principalement chimiques ;
- Les zones Marcel Doret et du Beau Marais principalement orientées vers le commerce de détail <sup>[1]</sup> ;
- La zone du Virval axée sur le développement d'activités économiques en lien avec la santé ;
- Les zones de Curie, des cailloux, du chemin vert consacrées aux commerces de proximité.

Ces implantations s'ajoutent aux zones de la cité de l'Europe et des terrasses de Coquelle.

Le transport et la logistique constituent un potentiel de développement pour le Calaisis, situé au centre de grands flux européens de marchandises entre le Royaume-Uni et l'Europe. Plusieurs projets visent à conforter la position de Calais comme hub logistique européen.

Eurotunnel pilote le projet labellisé I-Trans « Track Train System Availability » visant à optimiser la durée de vie des rails en organisant une maintenance prédictive plus efficace.

La construction, sur la zone de la Turquerie de Calais Premier, d'une importante plateforme multimodale associant le Tunnel sous la Manche et le Port de Calais a été annoncée en 2013. Ce projet comprend la construction de 200 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts logistiques et d'ensembles de 50 000 m<sup>2</sup> avec embranchements ferroviaires, ainsi que la construction de plus de 11 000 m<sup>2</sup> de bâtiments tertiaires.

Le projet Calais Port 2015 est porté depuis 2007 par la CCI Côte d'Opale, concessionnaire du port. Il permettrait d'adapter le port à la nouvelle génération de ferries et de traiter l'augmentation du trafic entre le continent et le Royaume-Uni. Il répondrait à l'évolution des modes de transport en intégrant des infrastructures intermodales (rail-route-mer) et en tenant compte des nouvelles normes environnementales internationales (réduction des émissions des navires). Entre 70 et 90 ha seraient aménagés avec la réalisation d'un nouveau bassin et un accroissement des terre-pleins en partie gagnés sur la mer <sup>[13]</sup>. Sa mise en service est prévue pour 2020.

En 2013, le projet de création d'un FabLab à Calais a été retenu dans le cadre d'un appel à projets national parmi 14 lauréats distingués sur 154 dossiers présentés. Il bénéficie ainsi d'un label de qualité et d'une dotation du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique pour la mise en œuvre de ce nouvel outil prévue en 2014. Le FabLab s'installera dans les locaux de l'accélérateur de start-up Tektos. Ce lieu permettra au public d'utiliser gratuitement des machines-outils pilotées par ordinateur pour concevoir et réaliser différents objets.

TRACK TRAIN  
SYSTEM  
AVAILABILITY

CALAIS  
PREMIER

PROJET  
CALAIS PORT 2015

FABLAB

ACCÉLÉRATEUR  
DE START-UP  
TEKTOS

Outre des imprimantes 3D, le FabLab sera également doté de six ordinateurs dédiés aux machines, d'une découpeuse-graveuse laser, d'une découpeuse vinyle, d'une shopbot pour la découpe du bois et d'un scanner 3D.

Soutenu par SNCF Développement dans le cadre de la revitalisation du territoire, l'accélérateur Tektos a par ailleurs développé une candidature commune à l'appel à projet « Métropole French Tech » portée par Lille Métropole Communauté Urbaine, en partenariat avec Calais, Lens avec «Louvre Lens Vallée», Valenciennes avec la Serre Numérique, ainsi que Roubaix et le pôle image.

Créée en 1990, l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) dispose d'une antenne à Calais. Début 2010, l'ULCO a adopté une nouvelle stratégie avec le projet « Campus Littoral Côte d'Opale ». En matière de formation, l'université développe un programme pédagogique qualifiant reposant sur ses filières d'excellence et répondant aux besoins des acteurs socio-économiques.

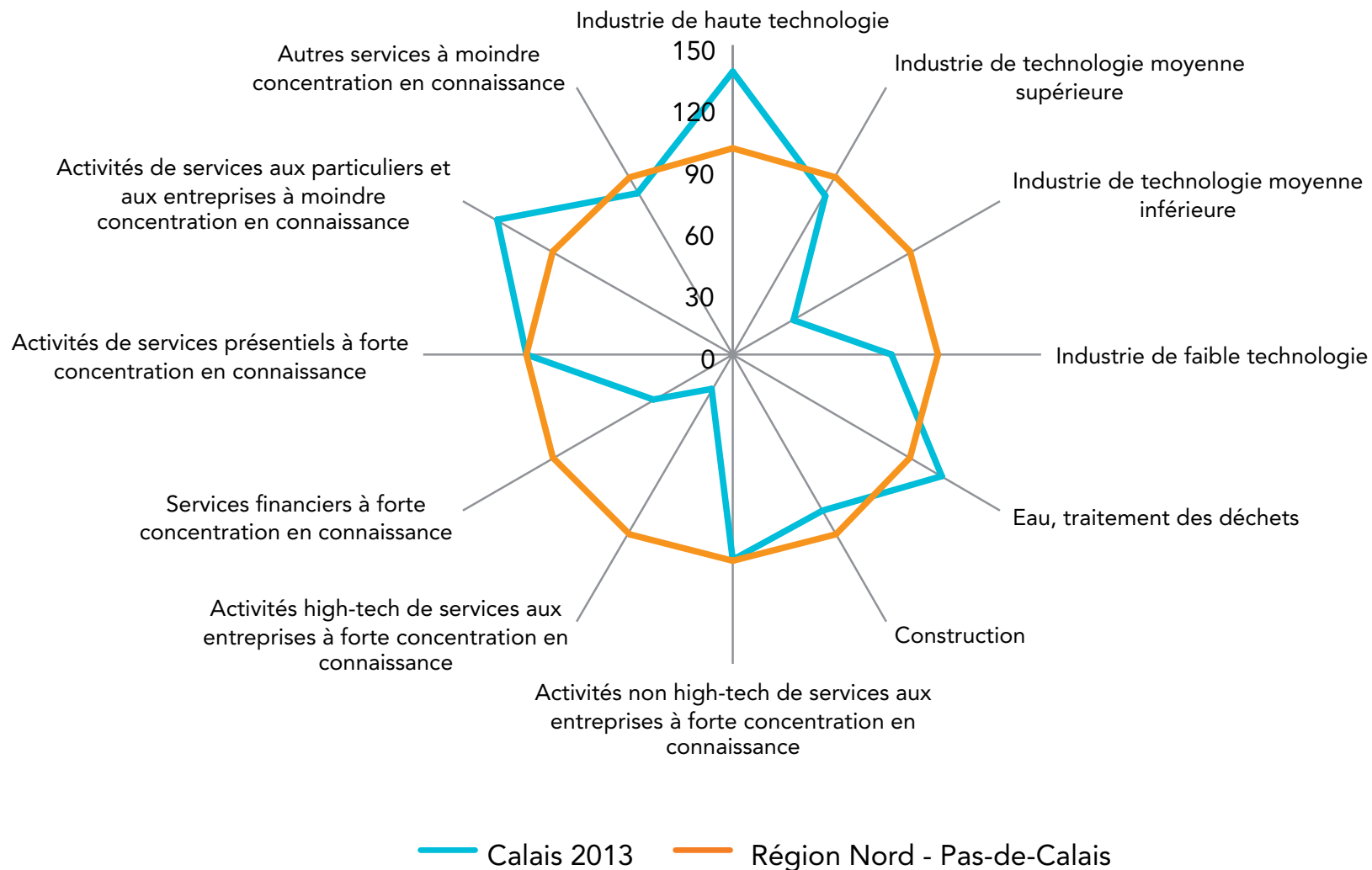
Fondée en 1990 par de grands groupes internationaux, l'École d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale (EILCO) est une école d'ingénieurs généralistes en productique basée à Longuenesse. Elle s'est implantée en 2010 sur le territoire calaisien en se spécialisant dans le domaine de l'informatique et en associant un « cycle préparatoire intégré ». Les travaux de recherche concernent l'automatique, la vision, l'analyse d'images et de matériaux.

**Calais : Calais Cœur de Vie** ▶  
© Anne-Sophie Flament



**Calais-Frethun : rencontre des 2 Eurostars** ▶  
© Pascal Morès





Source : Acoess. Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais  
 Champ : secteur concurrentiel hors agriculture et énergie  
 Note de lecture : lorsque le tracé du territoire est à l'extérieur du tracé régional, l'activité est plus développée sur le territoire.



## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ENTRE FIN 2007 ET FIN 2013

ACTIVITÉ	Effectif	Part dans l'emploi	Spécificité	Évolution 2007 > 2013	Évolution en région
<b>Industrie de haute technologie dont :</b> Aéronautique Fab prod informatiques, électroniques et optiques Industrie pharmaceutique	200	0,7 %	138	+52,8 %	+18,5 %
<b>Industrie de technologie moyenne supérieure dont :</b> Construction de matériel ferroviaire roulant Fab prod métalliques, à l'except machines et équipements Fab de machines et équipements n.c.a. Fabrication d'équipements électriques Industrie automobile Industrie chimique	1 500	4,5 %	90	-23,4 %	-16,8 %
<b>Industrie de technologie moyenne inférieure dont :</b> Fab d'autres produits minéraux non métalliques Fab produits en caoutchouc et en plastique Fab prod métal, à l'except machines et équipements Imprimerie et reproduction d'enregistrements Métallurgie	700	2,1 %	34	-27,4 %	-21,4 %
<b>Industrie de faible technologie dont :</b> Industries alimentaires Fabrication de textiles Industrie de l'habillement Industrie du papier et du carton	1 500	4,6 %	77	-35,4 %	-18,0 %
<b>Eau, traitement des déchets</b>	500	1,4 %	118	-15,0 %	+2,8 %
<b>Construction</b>	2 400	7,2 %	88	-12,6 %	-8,7 %
<b>Activités non high-tech de services aux entreprises à forte concentration en connaissance dont :</b> Act d'architecture et d'ingénierie; act contrôle, analyses techniques Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion Activités juridiques et comptables Activités liées à l'emploi Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	3 500	10,5 %	99	-33,5 %	-14,7 %
<b>Activités high-tech de services aux entreprises à forte concentration en connaissance dont :</b> Programmation, conseil et autres activités informatiques Recherche-développement scientifique Services d'information Télécommunications	200	0,5 %	19	-25,5 %	+5,4 %
<b>Services financiers à forte concentration en connaissance</b>	600	1,7 %	43	-9,4 %	+1,8 %
<b>Activités de services présentiels à forte concentration en connaissance dont :</b> Édition Activités pour la santé humaine Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire Enseignement Hébergement médico-social et social et action sociale	5 600	16,7 %	100	+5,6 %	+9,3 %
<b>Activités de services aux particuliers et aux entreprises à moindre concentration en connaissance dont :</b> Transports terrestres et transport par conduites Entreposage et services auxiliaires des transports Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises Commerce Hôtellerie/restauration	15 500	46,7 %	132	-2,2 %	+0,9 %
<b>Autres services à moindre concentration en connaissance dont :</b> Activités de poste et de courrier Activités des organisations associatives Autres services personnels	1 100	3,4 %	91	+16,8 %	-6,9 %
<b>Total général</b>	<b>33 200</b>	<b>100,0 %</b>		<b>-9,9 %</b>	<b>-4,6 %</b>

Source : Acof. Calculs : Directe Nord - Pas-de-Calais.

Champ : secteur concurrentiel hors agriculture et énergie

Note de lecture : l'indice de spécificité est le multiple de 100 du rapport entre le poids du secteur dans la zone étudiée et celui de la zone de référence. Une valeur supérieure à 100 indique que le secteur est plus développé dans la zone étudiée que dans la zone de référence.

## Références bibliographiques

- [1] Direccte, DREAL [2009], « Enjeux pour l'industrie du Nord - Pas-de-Calais », octobre.
- [2] Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie [2013], « Bilan annuel des ports et des voies navigables – Résultats 2012 », Rapports, juin.
- [3] TYL R. Le naufrage programmé de SeaFrance [en ligne]. Disponible sur : <[http://www.afcan.org/tribune\\_libre/naufrage\\_seafrance.html](http://www.afcan.org/tribune_libre/naufrage_seafrance.html)> (consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2014).
- [4] Insee [1989], « Panorama des zones d'étude du Nord - Pas-de-Calais – Zone 25 Calais », Les Dossiers de Profils, n°15.
- [5] Secrétariat Général pour les Affaires Régionales [2003], « Le Nord - Pas-de-Calais : une région, des territoires », novembre.
- [6] Cité internationale de la dentelle et de la mode de Calais. Historique. Pourquoi la dentelle de Calais ? [en ligne]. Disponible sur <<http://www.cite-dentelle.fr/>> (consulté le 29 août 2014).
- [7] JOUENNE N. Force et fragilité de l'industrie dentellière [en ligne]. Disponible sur : <<http://pratclif.com/calais/dentelle/dentelle-jouenne.htm>> (consulté le 27 août 2014).
- [8] COUSIN C. « Plaidoyer pour la dentelle de Calais qu'on laisse mourir », dans l'Express-L'entreprise du 19 juin 2009.
- [9] Serge Dormard, « L'économie du Nord – Pas-de-Calais, histoire et bilan d'un demi-siècle de transformations », Septentrion – Presses Universitaires.
- [10] Direccte Nord - Pas-de-Calais [2012], « Vingt ans de recomposition économique dans la zone d'emploi de Calais », novembre.
- [11] Insee [2011], « Les espaces du Nord - Pas-de-Calais – Trajectoires, enjeux et devenir – Mutations et polarités économiques – Fascicule 2 », Les Dossiers de Profils, n°105, décembre.
- [12] Insee [2014], « Ressorts des territoires face à la crise économique de 2008 », Pages de Profils, n°157, juin.
- [13] CCI région Nord de France [2014], « Le transport et la logistique en région », Horizon Éco n° 181, septembre.
- BUTZBACH T., RAILANE M. « Qui veut tuer la dentelle de Calais ? ». Éd Les lumières de Lille.
- Insee [2013], « 70 ans de dynamique de population active en Nord – Pas-de-Calais », Pages de Profils, n°132, juin.
- Insee [2011], « Les migrations alternantes en Nord - Pas-de-Calais », Les Dossiers de Profils, n°102, juin.
- Insee [2011], « Les espaces du Nord - Pas-de-Calais – Trajectoires, enjeux et devenir – Dynamiques démographiques – Fascicule 1 », Les Dossiers de Profils, n°104, décembre.
- Insee [2009], « Spécificités des territoires du Nord - Pas-de-Calais face aux aléas économiques », Pages de Profils, n°66, décembre.
- Insee [1997], « Trois décennies de mutations économiques », Les Dossiers de Profils, n°44, mai.

## MÉTHODOLOGIE

### Indice de formation

L'indice de formation prend une valeur de 0 à 4 : 0 si l'ensemble de la population observée n'a pas de diplôme à 4 si tous possèdent un diplôme de niveau II ou I.

### Évolution de la population active

La population active d'un territoire se compose des personnes résidentes, ayant un emploi ou qui en recherchent un. Son évolution peut être appréhendée selon deux approches : sociodémographique ou par le marché du travail.

L'approche sociodémographique décompose l'évolution de la population active en trois facteurs :

- L'effet démographique indique la variation du nombre de personnes en âge de travailler, résultant de la déformation de la pyramide des âges ;
- L'effet taux d'activité indique la variation des taux d'activité à chaque âge, au cours de la période ;
- Le solde des migrations résidentielles est la différence entre les entrées et les sorties des actifs.

$\Delta$  population active =  $\Delta$  effet démographique +  $\Delta$  effet taux d'activité + solde des migrations résidentielles

L'approche marché du travail décompose l'évolution de la population active en quatre effets distincts :

- L'évolution du nombre d'emplois au lieu de travail dans la zone ;
- L'évolution du nombre de chômeurs ;
- L'évolution du nombre de militaires du contingent ;
- La variation du solde des navettes domicile-travail de la zone.

$\Delta$  population active =  $\Delta$  emploi +  $\Delta$  chômage +  $\Delta$  militaires du contingent –  $\Delta$  solde des navettes

### Emplois des sphères présentielle et non présentielle

- Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.
- Les activités non présentielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

### Nomenclature Eurostat "Manufacturing High Technology Knowledge-Intensive Services" (MHTKIS)

Le niveau d'intensité de la R&D et la valeur ajoutée ont servi de critères de classement des secteurs de l'industrie manufacturière en haute technologie, technologie moyenne-supérieure, technologie moyenne-inférieure et faible technologie.

Les services sont principalement regroupés en fonction de la part des personnes ayant suivi des études supérieures en services à forte concentration en connaissance et des services à moins forte concentration en connaissance.

Cette nomenclature comporte au final quatre niveaux dans l'industrie et six dans les services (quatre dans les services à forte concentration en connaissance et deux dans les services à moindre concentration en connaissance).

### Sources des données emploi

- Recensements de la population de 1962 à 2011, Insee
- Estimations d'emploi 2011, Insee
- Emplois salariés des secteurs concurrentiels de 1993 à 2007, Unédic
- Emplois salariés des secteurs concurrentiels de 2007 à 2013, Urssaf
- Direccte Nord - Pas-de-Calais [2014], « Repères emploi Nord - Pas-de-Calais - Situation à fin décembre 2013 », revue mensuelle n° 58, janvier.

entreprises **travail** régulation  
**emploi** développement économique  
tourisme **dialogue social**  
**formation** tout au long de la vie  
international **compétitivité**  
régulation concurrentielle



## Direccte Nord - Pas-de-Calais

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,  
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Les Arcades de Flandre • 70 rue Saint-Sauveur • BP 456 - 59021 LILLE Cedex  
Tél. 03 20 96 48 60 • Fax. 03 20 52 74 63  
Internet : <http://www.nord-pas-de-calais.direccte.gouv.fr>

Document réalisé par la Mission Synthèse  
de la Direccte Nord - Pas-de-Calais

